



Série de profils du Centre canadien  
de la statistique juridique

# Les immigrants au Canada



Le présent document est l'un d'une série de dix profils financés dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques. Nous avons comme objectif d'approfondir l'analyse des données sur l'expérience vécue par divers groupes en tant que victimes et délinquants\* dans le système de justice pénale.

Les profils proviennent de sources de Statistique Canada et présentent un ensemble de renseignements socio-démographiques, économiques et en matière de justice pénale ainsi qu'une information précise sur chaque groupe.

#### Voici les autres profils de la série :

- Les Autochtones au Canada
- Les enfants et les jeunes au Canada
- Les Canadiens handicapés
- Les immigrants au Canada
- Les Canadiens à faible revenu
- Les Canadiens peu alphabétisés\*\*
- Les personnes âgées au Canada
- Les minorités visibles au Canada
- Les femmes au Canada

\* Les données portant sur les délinquants sont seulement disponibles pour les profils suivants : Les Autochtones, les enfants et les jeunes, les personnes âgées et les femmes.

\*\* Ce profil ne comprend pas un volet relatif à la justice pénale.

N° 85F0033MIF au catalogue  
ISSN 1496-4570  
ISBN 0-662-85585-X

Juin 2001

Publication autorisée par le ministre  
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Centre canadien de la statistique juridique, appel sans frais 1 800 387-2231 ou (613) 951-9023, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des Bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800-889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b>infostats@statcan.ca</b>
<b>Site Web</b>	<b>www.statcan.ca</b>

## Disponibilité de cette publication

On peut se procurer ce produit gratuitement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada n° 85F0033MIF au catalogue. Pour obtenir ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et en choisissant la rubrique Produits et services.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

# Les immigrants au Canada

## Caractéristiques sociodémographiques des immigrants<sup>1</sup>

### *Accroissement de la population immigrante*

Les immigrants (voir l'encadré 1) représentent une proportion croissante de la population du Canada. En 1996, les 5 millions d'immigrants vivant au Canada représentaient 17 % de la population totale, soit la plus importante proportion des cinq dernières décennies (voir le tableau 1). La proportion des immigrants au sein de la population a fluctué de 15 % à 16 % entre 1951 et 1991. Le pourcentage actuel d'immigrants au sein de la population est toutefois inférieur à ce qu'il était au cours de la période de 1911 à 1931, où les immigrants composaient plus de 20 % de la population.

### *Période d'immigration*

La majorité des immigrants vivent au Canada depuis de nombreuses

années, bien qu'une importante proportion soit relativement récente. En 1996, plus du tiers (37 %) de tous les immigrants vivant au Canada étaient arrivés avant 1971, tandis que 20 % étaient arrivés entre 1970 et 1981, et 22 % entre 1981 et 1990. De plus, 21 % sont venus au pays entre 1991 et 1996.

### *Les pays d'origine des immigrants changent*

Le changement le plus radical de l'immigration au Canada au cours des récentes décennies est sans doute la provenance d'un grand nombre d'immigrants de pays différents<sup>2</sup>. Plus particulièrement, la majorité des immigrants qui vivent au Canada depuis de nombreuses années viennent d'Europe, tandis que la majorité des nouveaux arrivants viennent de l'Asie.

Au nombre des immigrants qui vivent au Canada et qui y sont

venus avant 1971, 81 % viennent d'Europe, 24 % du Royaume-Uni, et les autres (58 %) d'autres pays européens. Par contraste, plus de la moitié (57 %) de tous les immigrants qui sont arrivés entre 1991 et 1996 viennent de l'Asie, tandis que les immigrants asiatiques comptaient seulement 7 % de tous les immigrants venus avant 1971.

La proportion d'immigrants qui sont venus ces dernières années des Caraïbes, de l'Amérique centrale et du Sud et de l'Afrique a également augmenté. Parmi les immigrants qui vivaient au Canada en 1996 et qui y étaient venus au cours des cinq années antérieures, 13 % venaient des Caraïbes ou de l'Amérique centrale et du Sud, tandis que 7 % arrivaient de l'Afrique. En outre, les chiffres respectifs pour les personnes

<sup>1</sup> Ce profil vise à fournir une analyse descriptive sur les caractéristiques socio-démographiques et les caractéristiques de justice pénale des immigrants. Il ne peut par conséquent rendre compte de la possibilité que des facteurs additionnels tels que, le sexe, le statut de personne handicapée, le statut de personne à faible revenu soient aussi corrélés avec le statut d'immigration. Pour plus d'information sur ces facteurs additionnels, veuillez vous référer aux autres profils de cette série.

<sup>2</sup> Ceci résulte des modifications apportées aux politiques éliminant les restrictions d'immigration provenant de certains pays d'origine.

### **Encadré 1 : La population immigrante**

Par population immigrante, on entend les personnes qui détiennent ou qui ont déjà détenu le statut de résident permanent, qu'elles soient actuellement ou non des citoyens canadiens. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont toutefois pas compris dans la population immigrante et sont regroupés dans la population née au Canada. De plus, les résidents non permanents, comme les travailleurs ou les étudiants étrangers ou les demandeurs du statut de réfugié, ne sont pas compris dans la population immigrante, mais bien dans la population globale.

Les renseignements dans la présente section du Profil sont tirés du Recensement du Canada de 1996, où sont décrites les diverses populations qui vivaient au Canada lorsque le Recensement de 1996 a été mené. Le lecteur a intérêt à savoir que la définition d'*immigrant récent* n'est pas la même dans les volets sur la démographie et la justice pénale du Profil. Dans la présente section du Profil, les immigrants récents sont désignés comme ceux qui sont arrivés au Canada entre 1991 et 1996. Les données dans la section sur la justice pénale du Profil sont tirées de l'Enquête sociale générale, où les immigrants récents sont définis comme les personnes qui sont venues au Canada entre 1995 et 1999, et les immigrants de plus longue date comme les personnes qui sont arrivées avant 1995.

Il faut interpréter avec circonspection les comparaisons directes entre les populations immigrantes et non immigrantes. On n'a pas tenu compte des distinctions très particulières des structures d'âge de ces deux populations. Ces différences peuvent donc, en retour, avoir une incidence significative sur de nombreuses variables socioéconomiques.

### **Remerciements**

Nous voulons remercier de leur collaboration précieuse les personnes qui ont préparé ces profils, en particulier Colin Lindsay, Josée Normand, Marcia Almey et Mario Lisciotto de la Division de la statistique sociale, du logement et des familles, ainsi que Jodi-Anne Massicotte, David Gullickson, Tina Hotton, Stacie Ogg et Eileen Cook, du Centre canadien de la statistique juridique.

issues de ces deux régions d'origine, et qui sont arrivées avant 1971, étaient de 4 % et de 2 %.

Toutefois, les immigrants du Royaume-Uni demeurent le groupe le plus important au Canada. En 1996, il y avait plus de 650 000 immigrants du Royaume-Uni qui vivaient au Canada, près du double du nombre d'immigrants de l'Italie, le second plus important groupe (332 000). Les populations immigrantes de la Pologne (193 000), de l'Allemagne (182 000) et du Portugal (159 000) figuraient parmi les dix plus importants groupes d'immigrants vivant au Canada cette même année. De même, les immigrants nés à Hong Kong (241 000), en Inde (236 000), en République populaire de Chine (231 000) et dans les Philippines (185 000) représentaient les quatrième, cinquième, sixième et huitième groupes d'immigrants les plus importants au Canada, alors que les arrivants des États-Unis (245 000) formaient le troisième groupe en importance.

#### ***Un plus grand nombre d'immigrants obtiennent la citoyenneté canadienne***

La grande majorité des immigrants au Canada ont obtenu la citoyenneté canadienne. En effet, 83 % de tous les immigrants admissibles à la citoyenneté canadienne l'avaient obtenue en 1996. Il n'est pas surprenant que ce soient les immigrants qui demeurent au Canada le plus longtemps qui sont les plus susceptibles d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne. En 1996, plus de 93 % de tous les immigrants qui sont arrivés au pays avant 1961 étaient des citoyens canadiens, au même titre qu'environ 85 % de ceux qui étaient arrivés dans les années 1960 et 1970, et 80 % de ceux arrivés au pays entre 1981 et 1990. Par surcroît, la majorité des nouveaux arrivants admissibles ont obtenu la citoyenneté canadienne. En 1996, 59 % de toutes les personnes qui sont venues au pays en 1991 et 1992 étaient des citoyens canadiens.

#### ***Une population très concentrée***

Les immigrants au Canada ont plus tendance à se concentrer dans les grands centres urbains. En 1996, 85 % de tous les immigrants au Canada vivaient dans l'une des régions métropolitaines de recensement, c'est-à-dire une des 25 régions urbaines comptant plus de 100 000 résidents. Par contraste, 57 % des Canadiens nés au pays habitaient cette même année l'une de ces régions.

Les immigrants composaient d'importantes proportions de la population de Toronto et de Vancouver. En 1996, 42 % de tous les résidents de Toronto étaient des immigrants, au même titre que 35 % des résidents de Vancouver. Les immigrants représentaient également des proportions substantielles de la population de Hamilton (24 %), de Kitchener (22 %), de Calgary (21 %), de Windsor (21 %), de London (19 %), de Victoria (19 %), d'Edmonton (19 %), de Montréal (18 %), de Winnipeg (17 %), et d'Ottawa-Hull (16 %).

Les immigrants récents sont également plus susceptibles de vivre dans l'une des trois plus grandes régions urbaines du pays. En 1996, près des trois quarts des immigrants récents habitaient à Toronto, à Vancouver et à Montréal, comparativement à un peu plus du quart de la population de souche canadienne. Cette même année, 42 % de tous les immigrants arrivés au cours de la période de 1991-1996 vivaient à Toronto, tandis que 18 % habitaient à Vancouver et 13 % à Montréal.

Surtout en raison de la tendance des immigrants de s'établir dans les grands centres urbains au Canada, la population immigrante est fortement concentrée dans les provinces les plus peuplées. En 1996, 94 % de tous les immigrants résidaient soit en Ontario (55 %), en Colombie-Britannique (18 %), au Québec (13 %), ou en Alberta (8 %) (voir le tableau 2). Par contraste, seulement 3 % vivaient

au Manitoba, tandis que les 3 % restants vivaient dans les autres provinces et territoires combinés.

Les immigrants représentent actuellement environ un résident sur quatre de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. En 1996, les immigrants composaient 26 % de la population de l'Ontario et 24 % de celle de la Colombie-Britannique. Parallèlement, les immigrants représentaient 15 % du nombre de résidents en Alberta, 12 % au Manitoba, 10 % au Yukon, 9 % au Québec, 5 % en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Nouvelle-Écosse, 3 % à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, et 2 % à Terre-Neuve.

#### ***Une population âgée***

En moyenne, les immigrants sont plus âgés que la population née au Canada. En 1996, 18 % de tous les immigrants vivant au Canada étaient âgés de 65 ans ou plus, comparativement à 10 % des personnes nées au Canada. De plus, 32 % des immigrants étaient âgés de 45 à 64 ans, comparativement à 19 % de la population canadienne. Par contraste, seulement 15 % des immigrants étaient âgés de moins de 25 ans, comparativement à 38 % des résidents de souche canadienne.

La population immigrante, en moyenne, est plus âgée que la population de souche canadienne en partie parce que les immigrants arrivent au pays alors qu'ils sont d'âge d'activité maximale. Il est également important de noter que les enfants nés de parents immigrants au Canada sont compris dans la population de souche canadienne.

Tout comme dans la population globale, les femmes représentent une majorité des immigrants âgés. En 1996, 55 % de tous les immigrants âgés de 65 ans et plus étaient des femmes, soit à peu près le même taux que celui de la population non immigrante.

### **Compétences linguistiques**

Une grande majorité d'immigrants vivant au Canada parlent au moins une des langues officielles. En 1996, plus de neuf immigrants sur dix âgés de 15 ans et plus parlaient soit l'anglais, soit le français, ou les deux. Cette même année, 78 % des immigrants pouvaient converser en anglais seulement, tandis que 4 % parlaient le français seulement, et 12 % parlaient les deux langues officielles. Parallèlement, toutefois, 7 % ne parlaient ni l'une ni l'autre des langues officielles.

Les immigrants récents sont moins susceptibles de parler le français ou l'anglais que les immigrants qui habitent au Canada depuis longtemps. En 1996, 13 % des immigrants qui sont venus au pays entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler ni français ni l'anglais, comparativement à 10 % ou moins des personnes qui sont arrivées avant 1991. Tout de même, la grande majorité des immigrants récents – 87 % en 1996 – pouvaient converser dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Bien que la majorité des immigrants indiquent pouvoir parler l'une des langues officielles, un nombre considérable parlent plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison. En 1996, 39 % des immigrants parlaient le plus souvent une langue non officielle à la maison.

### **De nombreux immigrants appartiennent à un groupe de minorité visible**

Une proportion relativement importante d'immigrants vivant au Canada appartiennent à un groupe de minorité visible. En 1996, 44 % des immigrants résidant au Canada appartenaient à une minorité visible, comparativement à 4 % des Canadiens de souche.

Compte tenu du changement des pays d'origine des immigrants au Canada ces dernières décennies, les immigrants récents sont beaucoup plus susceptibles de faire partie d'une minorité visible que ceux qui habitent au pays depuis plus longtemps. Près des

trois quarts (74 %) des immigrants qui sont arrivés entre 1991 et 1996, et 65 % des arrivants entre 1981 et 1990, étaient membres d'un groupe de minorité visible, comparativement à 19 % de ceux qui sont arrivés entre 1961 et 1970, et seulement 3 % de ceux qui sont venus au pays avant 1961.

### **Situation familiale**

Tout comme pour la population globale, la majorité des immigrants vivent avec leur famille immédiate ou élargie. En 1996, 88 % des immigrants au Canada vivaient avec leur conjoint ou conjointe ou conjoint de fait, leurs parents, enfants ou des membres de leur famille élargie. Ce taux était un peu plus élevé que celui des personnes nées au Canada, c'est-à-dire 87 % qui vivaient avec leur famille cette année-là.

Il y a toutefois des différences marquées entre la situation familiale des immigrants et celle des autres Canadiens. Parmi les personnes qui sont âgées de 15 à 64 ans, par exemple, les immigrants sont plus susceptibles que leurs homologues de souche canadienne de vivre avec leur conjoint ou conjointe et moins susceptibles de vivre en union de fait. Ils sont également un peu plus susceptibles d'être des parents seuls. En même temps, les immigrants âgés sont plus susceptibles que leurs homologues non immigrants de vivre avec des membres de leur famille élargie et beaucoup moins susceptibles de vivre seuls.

### **Antécédents éducatifs**

Les immigrants qui arrivent au Canada ont des antécédents éducatifs fort variés. D'un côté, les immigrants sont plus susceptibles que les Canadiens de souche d'avoir un grade universitaire. En 1996, 17 % de tous les immigrants âgés de 15 ans et plus, comparativement à 12 % de la population née au Canada, avaient un grade universitaire. Les immigrants composent également une proportion relativement importante de la population la plus scolarisée au Canada. Cette même année, 5 % des immigrants avaient un grade

d'études supérieures, comparativement à seulement 2 % de la population non immigrante.

Parallèlement, une plus grande proportion d'immigrants n'ont aucune scolarisation ou très peu, comparativement aux personnes nées au Canada. En 1996, 17 % des immigrants, comparativement à 11 % de la population de souche canadienne, avaient une scolarisation inférieure à la neuvième année.

De façon générale, les immigrants récents sont fort bien instruits. En 1996, 21 % des immigrants venus au pays entre 1991 et 1996 avaient un grade universitaire, ce qui est près du double du taux de la population non immigrante (12 %). En même temps, toutefois, les immigrants récents étaient un peu plus susceptibles que les Canadiens de souche d'avoir moins d'une neuvième année.

### **Les immigrants sont moins susceptibles de travailler**

Malgré leurs niveaux plus élevés de scolarité, les immigrants sont quelque peu moins susceptibles de faire partie de la main-d'œuvre rémunérée que les non-immigrants. Parmi les hommes, 62 % des immigrants âgés de 15 ans et plus étaient actifs en 1996, comparativement à 66 % des non-immigrants. De même, seulement 47 % des immigrantes, comparativement à 55 % des femmes nées au Canada, travaillaient cette même année. Le taux d'emploi des immigrants récents est particulièrement faible. Parmi les immigrants qui sont arrivés entre 1991 et 1996, seulement 57 % des hommes et 41 % des femmes étaient actifs en 1996. La situation des immigrants de plus longue date était plus favorable, car 63% des hommes et 49% des femmes ont rapporté faire parti de la population active.

La répartition professionnelle des immigrants sur le marché du travail est généralement similaire à celle de leurs homologues dans la population générale. Les immigrants, toutefois, représentent une

portion relativement importante des professionnels qui travaillent dans le domaine des sciences naturelles. En effet, bien que les immigrants aient composé 19 % de la main-d'œuvre expérimentée canadienne en 1996, ils représentaient 25 % de tous les travailleurs du domaine des sciences naturelles. Les immigrants représentaient une proportion encore plus importante des travailleurs du secteur de la fabrication. Cette même année, ils composaient 28 % de la main-d'œuvre de ce secteur. La proportion relativement grande d'immigrants travaillant dans ce secteur est principalement attribuable à la main-d'œuvre féminine. En effet, les immigrantes sont deux fois plus susceptibles que leurs homologues non immigrantes à occuper un poste dans le secteur de la fabrication.

Les immigrants sont également quelque peu plus susceptibles que les non-immigrants de travailler à leur compte. En 1996, 15 % de tous les immigrants actifs travaillaient à leur compte, comparativement à 12 % de la main-d'œuvre non immigrante.

### **Chômage**

De façon générale, les immigrants sont tout autant susceptibles que les Canadiens de souche à être en chômage, c'est-à-dire qu'ils aimeraient travailler mais qu'il leur est impossible de trouver un emploi. En 1996, 11 % de la main-d'œuvre immigrante était en chômage, au même titre que 10 % des personnes nées au Canada. Toutefois, il y a une grande variation dans les taux de chômage entre les immigrants récents et ceux de longue date. Les immigrants récents étaient plus susceptibles d'être en chômage (19 %) que leurs homologues de longue date (9 %).

Comme pour la population globale, le taux de chômage de la main-d'œuvre immigrante était plus élevé parmi les jeunes adultes. En 1996, 20 % de la main-d'œuvre immigrante âgée de 15 à 24 ans était en chômage. Ce taux est comparable à 11 % ou moins des immigrants et des immigrantes

âgés de plus de 25 ans. Parallèlement, le taux de chômage des immigrants récents (19 %) était près du double de celui des Canadiens de souche.

### **Revenu**

Le revenu moyen<sup>3</sup> des immigrants est environ le même que celui des personnes nées au Canada. En 1995, le revenu moyen tiré de toutes sources des immigrants était un peu moins de 25 000 \$, c'est-à-dire une centaine de dollars de moins que celui de la population de souche canadienne.

Toutefois, le revenu moyen des immigrants récents est beaucoup moins important. Le revenu moyen des immigrants récents en 1996 était de 15 100 \$, soit environ seulement 60 % de celui des Canadiens de souche. Les immigrants récents étaient aussi plus susceptibles d'être sans revenu. Approximativement 22 % des immigrants récents avaient rapporté n'avoir aucun revenu, comparé à seulement 5 % pour les immigrants de longue date, et 7 % pour les Canadiens de souche.

Tout comme pour la population de souche canadienne, les immigrants gagnaient un revenu moyen plus élevé que les immigrantes. Le revenu moyen des immigrantes en 1995 (19 000 \$ seulement) représentait environ seulement 62 % du revenu des immigrants, qui gagnaient en moyenne 30 900 \$ par année.

### **Sources de revenu**

Tout comme pour l'ensemble de la population, le revenu d'emploi, incluant les traitements et salaires et le revenu net tiré d'un travail autonome, constitue la plus importante proportion du revenu des immigrants. En 1995, 73 % du revenu global des immigrants provenait de cette source. Toutefois, ce taux est quelque peu inférieur à celui de la population non immigrante, qui a touché 76 % de son revenu de sources d'emploi.

Par contraste, les immigrants touchent une plus importante proportion de leur revenu des

paiements de transfert du gouvernement que les personnes de souche canadienne. En 1995, 15,4 % de tous les gains des immigrants provenaient de ces sources, comparativement à 13,6 % des gains de la population née au Canada.

Tout comme pour les personnes nées au Canada, les immigrants âgés reçoivent une plus forte proportion de leur revenu des transferts gouvernementaux. En 1995, 51 % de tous les gains des immigrants âgés de 65 ans et plus étaient tirés de ces programmes, ce qui est à peu près l'équivalent des gains des personnes âgées nées au Canada.

### **Population à faible revenu<sup>4</sup>**

Les immigrants sont plus susceptibles que les personnes de souche canadienne d'avoir un faible revenu. En 1995, 26 % des immigrants gagnaient un revenu qui était inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada, comparativement à 18 % de la population née au Canada.

<sup>3</sup> Les données sur le revenu rapporté dans le Recensement de 1996 sont basées sur ceux qui ont rapporté un revenu pour l'année de calendrier de 1995.

<sup>4</sup> Le revenu des familles ou des particuliers tombe en deçà des seuils de faible revenu de Statistique Canada si la proportion du revenu avant impôt qu'ils consacrent, en moyenne, à l'alimentation, au logement et à l'habillement est d'au moins 20 points supérieure à la moyenne canadienne. Si l'on utilise 1992 comme année de référence, les familles et les particuliers dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu dépensent habituellement plus de 55 % de leur revenu pour ces nécessités et ils sont jugés être dans une situation difficile. Le nombre de personnes dans la famille et la taille de la région urbaine ou rurale où la famille habite sont également pris en compte. Toutefois, les seuils de faible de revenu de Statistique Canada ne sont pas des seuils de pauvreté officiels. Ils ne sont pas reconnus officiellement comme tels, et Statistique Canada n'en préconise pas l'utilisation comme des seuils de pauvreté.

Parmi les immigrants, les enfants et les jeunes adultes sont plus susceptibles que ceux âgés de 45 ans et plus de gagner un faible revenu. En 1995, 51 % des immigrants âgés de moins de 15 ans se trouvaient dans une situation économiquement faible, au même titre que 41 % de ceux âgés de 15 à 24 ans et que 29 % des 25 à 44 ans. Par contraste, 18 % des immigrants de 45 à 64 ans et 22 % des 65 ans et plus se trouvaient dans une situation de faible revenu.

Toutefois, quel que soit leur groupe d'âge, les immigrants sont plus susceptibles que les Canadiens de souche de vivre dans une situation de faible revenu. En effet, les enfants immigrants de moins de 15 ans étaient plus de deux fois susceptibles que les non-immigrants d'appartenir au groupe à faible revenu en 1995.

Parmi les immigrants, les nouveaux arrivants sont plus susceptibles de gagner un revenu inférieur que les arrivants de plus longue date. En effet, la moitié (50 %) des arrivants récents se trouvaient dans une situation de faible revenu en 1995, comparativement à 31 % des personnes qui ont immigré au Canada entre 1981 et 1990, et 16 % de celles qui y sont venues avant 1981.

Tout comme pour les femmes nées au Canada, les immigrantes sont quelque peu plus susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu que leurs homologues masculins. En 1995, 27 % des immigrantes gagnaient un faible revenu, comparativement à 24 % des immigrants.

## Les immigrants et le système de justice pénale

### **Les immigrants et les Canadiens de souche courent des risques similaires de victimisation<sup>5</sup>**

Selon l'Enquête sociale générale de 1999 (voir l'encadré 2), environ 22 % des immigrants récents ont été victimes à une ou plus d'une reprise d'un crime contre la

personne ou le ménage au cours des 12 mois antérieurs. Ce taux de victimisation est presque le même que celui des immigrants de plus longue date (23 %), et est inférieur à celui des Canadiens de souche (28 %).

### **Les immigrants sont moins susceptibles d'être victimes de crime de violence**

Bien que les taux de crimes de violence pour les immigrants récents et de plus longue date n'étaient pas publiables à cause de la petite taille des échantillons et de l'importante variabilité de l'échantillonnage, le taux de victimisation violente pour tous les immigrants était la moitié de celui retrouvé dans l'ensemble de la population (39 contre 81 pour 1,000 personnes).

### **Les immigrants récents sont plus susceptibles d'être victimes de vol de biens personnels**

Environ 52 000 vols de biens personnels ont été déclarés dans l'ESG de 1999, ce qui représente un taux de 99 cas pour 1 000 immigrants récents. Il s'agit d'un taux supérieur à celui des immigrants de plus longue date et des Canadiens de souche (67 pour 1 000, et 80 pour 1 000 respectivement). Bien que les nombres infimes n'aient pas permis d'effectuer une analyse plus en profondeur des détails de ces cas, il semble

<sup>5</sup> Dans la présente section, il est question des crimes contre la personne et le ménage ainsi que des cas de violence conjugale qui se sont produits au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête.

#### **Encadré 2 : Enquête sociale générale**

Dans le cadre de l'Enquête sociale générale, Statistique Canada tient tous les cinq ans une enquête sur la victimisation. Pour l'enquête la plus récente tenue en 1999, des interviews téléphoniques ont été effectuées auprès d'environ 26 000 personnes de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces. Tout comme dans les enquêtes précédentes, on a interrogé les répondants sur leurs expériences de victimisation et sur leurs opinions au sujet de diverses questions relatives à la justice, notamment leur crainte d'être victimes d'un crime et leur perception du travail effectué par la police, les tribunaux de juridiction criminelle, le système carcéral et le système de libération conditionnelle.

Les répondants de l'ESG devaient indiquer leur pays d'origine, ainsi que l'année à laquelle ils sont arrivés au Canada pour s'y établir de façon permanente. Aux fins de la discussion, trois groupes de répondants font l'objet d'une comparaison : les immigrants récents, les immigrants de plus longue date, et les Canadiens de souche. Les immigrants récents sont arrivés au Canada entre 1995 et 1999, tandis que les immigrants de plus longue date y sont venus avant 1995.

Il y a une importante contrainte à l'utilisation des données de l'enquête pour analyser les expériences des immigrants récents. Seuls les immigrants qui peuvent communiquer en français ou en anglais ont répondu aux questions posées. Selon le Recensement de 1996, 13 % des immigrants qui sont arrivés au cours de la période de 1991-1996 ne pouvaient parler ni l'une ni l'autre des langues officielles du Canada. Ainsi, les expériences des immigrants récents décrites dans cette enquête reflètent plus fidèlement les expériences des immigrants qui peuvent communiquer dans l'une ou l'autre des langues officielles que celles de la population immigrante globale.

Il importe de mentionner que les données de l'ESG représentent des estimations. Elles reposent sur les renseignements recueillis auprès d'un échantillon de la population et, par conséquent, elles sont sujettes à l'erreur d'échantillonnage. L'analyse de l'ESG utilise le coefficient de variation (CV) comme mesure de l'erreur d'échantillonnage. Toute estimation avec un CV de plus de 33,3% est considérée peu fiable et n'est pas publiée. Lorsque le CV de l'estimation se situe entre 16,6% et 33,3%, les données sont accompagnées du symbole «†». Ces estimations devraient être utilisées avec prudence.

**Encadré 3 :  
Genres d'infraction**

Dans l'ESG de 1999, on a mesuré la fréquence de la victimisation des personnes et des ménages pour huit types d'infraction selon leur définition dans le *Code criminel*. Dans l'analyse de la population immigrante, seulement les quatre infractions contre la personne sont retenues puisque, pour ces crimes, la victime est une personne. Pour les crimes contre le ménage, ce sont tous les membres du ménage qui sont victimes. Les taux d'infraction dans le cas des personnes sont calculés pour 1 000 personnes de 15 ans et plus.

Catégorie de crime	Infraction	Description
Crimes contre la personne	Crimes de violence	
	Agression sexuelle	Activité sexuelle forcée, tentative d'activité sexuelle forcée, attouchements sexuels non désirés, le fait d'être saisi, embrassé ou caressé contre son gré.
	Vol qualifié	Vol ou tentative de vol lorsque le délinquant est armé, ou avec actes ou menaces de violence contre la victime.
	Voies de fait	Agression (la victime est frappée, giflée, saisie, jetée par terre, battue), menace de préjudice physique proférée devant la personne ou incident avec arme.
	Vol de biens personnels	Vol ou tentative de vol de biens personnels (argent, cartes de crédit, vêtements, bijoux, sac à main, porte-monnaie). (Contrairement au vol qualifié, l'auteur n'a pas de contact physique avec la victime.)

qu'il y ait des risques plus élevés de vol durant les premières années de résidence au Canada.

**Les immigrants et les non-immigrants croient que le taux de criminalité dans leur quartier est plus faible**

La majorité des Canadiens croient que le taux de criminalité dans leur quartier est inférieur à celui d'autres régions au pays. Environ 54 % des immigrants récents, 56 % des immigrants de plus longue date, et 61 % des Canadiens de souche croient que la criminalité est plus faible dans leur quartier résidentiel. Néanmoins, les immigrants récents ont plus tendance à dire qu'ils ne peuvent répondre à cette question en raison de leurs connaissances insuffisantes à ce sujet ainsi qu'aux questions ultérieures qui portaient sur leur perception face à la criminalité.

**Les immigrants se sentent en sécurité**

Quel que soit leur lieu d'origine, la majorité des Canadiens (environ 90 %) ont indiqué être satisfaits de leur sécurité personnelle face à la criminalité. Lorsqu'on leur posait

des questions au sujet d'activités particulières, telles que se promener seul, utiliser les transports en commun, et être seul à la maison une fois la nuit tombée, les immigrants récents étaient plus susceptibles d'avoir peur que les autres Canadiens (voir le tableau 3).

La majorité des Canadiens ont déclaré se sentir très en sécurité ou passablement en sécurité lorsqu'ils marchaient seuls dans leur quartier une fois la nuit tombée. Dans l'ensemble des trois sous-populations, les femmes étaient toutefois moins susceptibles que les hommes de se sentir en sécurité lorsqu'elles se promenaient seules.

Même s'il n'y avait presque pas de différence dans les niveaux de crainte déclarés, les immigrants récents étaient plus susceptibles que les autres personnes de marcher seuls de façon régulière (une fois par semaine ou plus). Environ 67 % des immigrants récents ont indiqué qu'ils se promènent seuls régulièrement, comparativement à 52 % des immigrants de plus longue date

et 55 % des Canadiens de souche. Les immigrants récents étaient également beaucoup plus susceptibles d'utiliser les transports en commun.

Parmi les répondants qui ont indiqué utiliser les transports en commun, les immigrants récents étaient plus susceptibles d'indiquer qu'ils les utilisaient une fois la nuit tombée sur une base quotidienne. Bien que les niveaux globaux de crainte signalés aient été stables au sein des trois sous-populations, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'indiquer se sentir en sécurité lorsqu'elles utilisaient seules les transports en commun une fois la nuit tombée.

**Les immigrants sont satisfaits du travail de la police**

La majorité des immigrants récents au Canada se disent satisfaits de leur force policière locale. Plus de la moitié des immigrants récents croyaient que la police faisait un bon travail quand il s'agissait de faire respecter la loi (59 %) et d'assurer la sécurité des citoyens (56 %) (voir le tableau 4). De plus, ils croyaient que la police avait une



attitude ouverte invitant à la discussion (54 %). Un peu moins de la moitié ont indiqué que la police faisait du bon travail à informer le public sur la prévention des actes criminels (42 %), et en répondant rapidement aux appels (41 %).

Lorsqu'on compare la perception du travail de la police des immigrants récents et celle des immigrants de plus longue date et des Canadiens de souche, il n'y a pas de différences notables. Toutefois, les immigrants récents indiquent un peu moins souvent que la police fait du bon travail, comparativement aux autres résidents canadiens en réponse à la question sur l'abord facile de la police et sur l'efficacité avec laquelle celle-ci renseigne le public sur la prévention des crimes. Toutefois, une proportion plus élevée d'immigrants récents ont indiqué qu'ils ne pouvaient porter de jugement à ce sujet, ce qui rend les comparaisons difficiles.

**Les immigrants récents avaient eu peu de contact avec la police**  
Les immigrants récents ont indiqué avoir eu peu de contact avec la police durant l'année qui a précédé l'enquête. Dix pour cent ont eu un contact avec la police lors d'une séance d'information publique ou d'une infraction aux règlements de la circulation. Une proportion un peu plus faible, c'est-à-dire 9 %<sup>†</sup>, avaient eu affaire avec la police après avoir été victime d'un crime contre la personne ou le ménage. De plus, 8 %<sup>†</sup> ont indiqué avoir eu un contact avec la police pour une autre raison. À l'exception d'un contact avec la police lors d'une

séance d'information publique, les immigrants récents ont indiqué avoir eu des contacts moindres avec la police que les Canadiens de souche au cours des douze derniers mois.

**Les immigrants récents critiquent moins sévèrement les tribunaux ainsi que les systèmes carcéraux et de libération conditionnelle<sup>6</sup>**

Très peu d'immigrants récents (3 %<sup>†</sup>) ont eu affaire avec les tribunaux de juridiction criminelle jusqu'à présent dans leur vie. Cela n'est pas surprenant du fait de leur installation récente au Canada au moment de mener l'enquête.

Bien que les immigrants récents aient été plus critiques à l'endroit des tribunaux et du système correctionnel du Canada qu'ils ne l'étaient envers la police, ils étaient généralement moins critiques que les autres Canadiens. Le quart des immigrants récents étaient d'avis que les tribunaux faisaient du bon travail en dispensant rapidement la justice et en aidant les victimes. Environ 22 % croyaient que les tribunaux faisaient du bon travail en déterminant la culpabilité ou l'innocence des accusés, et 30 % étaient d'avis que les tribunaux faisaient du bon travail en assurant un procès juste à l'accusé.

Les immigrants récents avaient plus tendance à critiquer le régime de supervision des délinquants dans la collectivité et ils étaient plus favorables au régime de supervision en milieu carcéral. Environ 23 % ont indiqué que le

système pénitentiaire faisait du bon travail quand il s'agissait de surveiller et contrôler les prisonniers, et 22 % étaient d'avis qu'il faisait du bon travail en aidant les prisonniers à devenir des citoyens respectueux des lois. Toutefois, tout comme pour la population non immigrante, les immigrants récents étaient plus sévères envers le système de surveillance des libérés conditionnels dans la collectivité. Seulement 18 % croyaient que le système de libération conditionnelle faisait du bon travail en libérant les détenus qui n'étaient pas susceptibles de récidiver, et 17 % ont indiqué que les libérés conditionnels faisaient l'objet d'une supervision efficace.

Les perceptions des immigrants de plus longue date ne différaient pas beaucoup de celles des Canadiens de souche en ce qui concerne les tribunaux criminels et le système correctionnel.

## Références

Besserer, S. et C. Trainor. 2000. «La victimisation criminelle au Canada, 1999», *Juristat*, n° 85-002 au catalogue, vol. 20, n° 10, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique.

<sup>6</sup> Il est important de signaler qu'une proportion importante d'immigrants récents ont indiqué ne pas avoir de connaissances suffisantes pour répondre aux questions qui portaient sur l'efficacité du système de justice pénale au Canada.

<sup>†</sup> Le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %.

Tableau 1

**Certaines caractéristiques des immigrants, des Canadiens de souche et de la population globale, 1996**

	Pop. immigrante totale	Immigrants récents <sup>1</sup>	Canadiens de souche	Population totale <sup>2</sup>
<b>Population totale</b>	4 971 070	1 038 995	23 390 340	28 528 125
<b>En tant que % de la population canadienne totale</b>	17,4	3,6	82,0	100,0
<b>% âgé de</b>				
moins de 25 ans	14,5	35,3	38,3	34,2
25 à 44 ans	34,9	45,4	32,1	32,7
45 à 64 ans	32,4	14,5	19,4	21,6
65 ans et plus	18,1	4,8	10,1	11,4
<b>Connaissance des langues officielles (%)</b>				
Anglais seulement	77,7	73,1	64,8	67,1
Français seulement	3,7	5,3	16,6	14,3
Les deux	11,5	8,8	18,2	17,0
Ni l'une ni l'autre	7,1	12,7	0,4	1,7
<b>% parlant une langue non officielle à la maison</b>	39,2	64,3	2,2	9,0
<b>% habitant avec leur famille<sup>3</sup></b>				
15 à 64 ans	89,8	90,1	85,8	86,4
65 ans et plus	75,0	92,5	67,4	69,4
Total	87,7	92,0	87,2	87,2
<b>% ayant un grade universitaire</b>	16,9	21,2	12,2	13,3
<b>% ayant moins d'une 9e année</b>	16,7	11,6	10,9	12,1
<b>% 15 à 24 ans fréquentant l'école</b>	69,8	70,3	64,6	65,2
<b>% occupant un emploi</b>				
Hommes	62,0	56,5	66,2	65,2
Femmes	47,1	40,7	54,5	52,8
Total	54,3	48,1	60,2	58,9
<b>% travailleurs autonomes<sup>4</sup></b>				
Hommes	19,1	13,8	15,0	15,7
Femmes	10,7	8,0	8,4	8,8
Total	15,3	11,2	12,0	12,6
<b>% occupant un emploi à temps plein, toute l'année</b>				
Hommes	58,9	42,4	56,3	56,8
Femmes	46,7	32,5	43,6	44,1
Total	53,3	37,8	50,4	50,9
<b>% sans emploi<sup>4</sup></b>	10,5	18,6	9,9	10,1
<b>Revenu moyen (\$)</b>				
Hommes	30,871	18,048	31,250	31,117
Femmes	19,010	11,970	19,309	19,208
Total	24,980	15,058	25,308	25,196
<b>% du revenu provenant d'un emploi</b>	72,8	75,6	76,0	75,3
<b>% du revenu provenant des transferts gouvernementaux</b>	15,4	15,6	13,6	14,0
<b>% à faible revenu<sup>5</sup></b>	26,4	49,9	18,0	19,7

<sup>1</sup> Comprend les immigrants arrivés de 1991 à 1996.<sup>2</sup> Comprend les résidents non permanents.<sup>3</sup> Comprend les personnes vivant avec des membres de leur famille élargie. Ne comprend pas les travailleurs familiaux non rémunérés.<sup>4</sup> Comprend les personnes dans des entreprises constituées ou non en société.<sup>5</sup> Comprend les personnes seules et celles vivant avec leur famille.

... Nombres indisponibles

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Tableau 2

**Certaines caractéristiques des immigrants selon la province, 1996**

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
<b>Population totale</b>	8 490	4 395	41 960	24 385	664 500	2 724,485	135 940	52 315	405 140	903 190
<b>% de la population provinciale totale</b>	1,6	3,3	4,7	3,3	9,4	25,6	12,4	5,4	15,2	24,4
<b>% âgé de</b>										
moins de 25 ans	11,2	11,1	13,1	13,2	16,3	14,3	13,3	11,9	14,5	14,7
25 à 44 ans	33,3	25,7	28,9	33,1	36,0	35,2	33,2	27,2	35,7	33,8
45 à 64 ans	36,2	36,3	33,8	30,6	31,4	32,9	31,5	27,2	31,7	32,7
65 ans et plus	19,4	26,7	24,1	23,2	16,3	17,7	22,0	33,7	18,1	18,8
<b>Période d'immigration (%)</b>										
Avant 1961	20,9	32,2	27,4	26,3	17,1	21,6	26,4	37,4	21,8	20,6
1961 à 1970	20,7	15,7	19,1	17,3	16,4	16,5	15,6	13,5	13,3	14,4
1971 à 1980	23,7	22,2	21,4	27,4	19,9	19,2	22,2	18,1	23,9	20,4
1981 à 1990	17,0	19,9	16,6	18,3	23,8	22,0	21,6	16,1	23,8	20,6
1991 à 1996	17,7	9,8	15,4	10,6	22,7	20,7	14,1	14,8	17,2	24,0
<b>Connaissance des langues officielles (%)</b>										
Anglais seulement	85,9	88,5	87,0	73,6	20,6	86,4	90,4	90,9	88,4	85,7
Français seulement	..	0,2	..	1,4	26,5	0,2	0,1	..	0,1	0,1
Les deux	12,6	10,7	11,2	23,9	46,4	6,3	4,4	5,3	5,3	5,5
Ni l'une ni l'autre	1,4	0,6	1,7	1,1	6,4	7,2	5,0	3,8	6,2	8,7
<b>% parlant une langue non officielle à la maison</b>	14,0	9,8	16,4	8,6	43,4	39,7	33,8	23,1	34,5	41,0
<b>% habitant avec leur famille<sup>1</sup></b>										
15 à 64 ans	87,4	90,6	88,9	90,2	87,4	90,6	90,0	88,9	89,9	89,2
65 ans et plus	69,5	73,3	71,4	71,1	74,9	76,7	67,8	61,2	72,6	74,0
Total <sup>2</sup>	84,6	86,2	85,3	86,2	86,2	88,7	85,6	80,0	87,3	86,9
<b>% ayant un grade universitaire</b>	37,4	22,0	27,6	20,8	18,7	16,2	14,6	17,4	17,1	17,2
<b>% ayant moins d'une 9e année</b>	5,3	8,0	7,1	10,0	22,4	16,9	19,3	22,4	14,4	12,8
<b>% 15-24 ans fréquentant l'école</b>	78,7	68,4	66,6	56,4	72,3	70,7	59,4	67,8	65,8	69,3
<b>% occupant un emploi</b>										
Hommes	70,5	59,2	62,6	63,6	57,1	62,7	64,5	58,5	67,6	60,8
Femmes	43,5	45,7	41,7	45,8	39,9	47,9	50,6	42,1	52,6	47,1
Total	56,5	52,4	51,9	54,0	48,5	55,0	57,3	49,8	59,9	53,7
<b>% travailleurs autonomes<sup>3</sup></b>										
Hommes	18,4	30,5	24,5	18,2	18,4	17,8	16,8	25,9	20,5	22,7
Femmes	15,1	18,4	17,7	11,3	9,3	9,5	10,0	17,0	12,4	13,4
Total	17,1	25,4	21,7	15,0	14,6	14,0	13,7	22,0	16,9	18,4
<b>% occupant un emploi à plein temps, toute l'année</b>										
Hommes	65,7	59,9	59,9	56,6	55,2	61,6	61,6	58,9	57,7	53,2
Femmes	47,1	39,0	43,2	41,7	43,2	49,7	48,1	44,0	43,8	40,9
Total	58,0	51,1	52,9	49,7	50,1	56,2	55,3	52,2	51,4	47,5
<b>% sans emploi</b>	11,4	11,2	8,3	11,2	16,4	10,1	7,3	6,5	7,4	9,8
<b>Revenu moyen (\$)</b>										
Hommes	46,335	32,595	35,022	33,488	26,773	32,039	28,354	31,915	31,016	30,162
Femmes	23,360	18,400	18,564	16,703	16,672	19,911	16,931	17,458	17,688	18,908
Total	34,877	25,557	26,901	24,675	21,947	25,986	22,561	24,439	24,400	24,534
<b>% du revenu provenant d'un emploi</b>	78,4	63,5	65,4	69,7	69,1	74,2	71,1	64,6	73,4	71,4
<b>% du revenu provenant des transferts gouvernementaux</b>	11,8	19,3	16,3	17,8	19,1	14,9	17,3	20,6	14,7	14,6
<b>% à faible revenu<sup>4</sup></b>	16,7	16,2	18,6	16,7	38,2	24,3	25,0	21,3	24,6	26,0

<sup>1</sup> Comprend les personnes vivant avec des membres de leur famille élargie.<sup>2</sup> Comprend les personnes de tous les groupes d'âge.<sup>3</sup> Comprend les personnes dans des entreprises constituées ou non en société. Ne comprend pas les travailleurs familiaux non rémunérés.<sup>4</sup> Comprend les personnes seules et celles vivant avec leur famille.

.. Nombres non disponibles.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Tableau 3

**Sentiments de sécurité face à la criminalité de la population née au Canada et à l'étranger âgée de 15 ans et plus, 1999<sup>1</sup>**

	% de la population		
	Population immigrante récente <sup>2</sup>	Population immigrante de plus longue date <sup>3</sup>	Population canadienne de souche
<b>Lorsque vous attendez ou utilisez seul(e) les transports en commun après la tombée de la nuit, comment vous sentez-vous pour votre sécurité face à la criminalité?</b>			
Pas inquiet(ète) du tout	62	51	54
Un peu inquiet(ète)	31	38	40
Très inquiet(ète)	6 <sup>†</sup>	10	6
Ne sait pas/Refus	--	--	--
<b>À quel point vous sentez-vous en sécurité face à la criminalité lorsque vous marchez seul(e) dans votre voisinage une fois la nuit tombée?</b>			
Tout à fait en sécurité	41	40	44
Assez en sécurité	44	47	45
Pas très en sécurité ou pas en sécurité du tout	14	13	10
Ne sait pas/Refus	--	1 <sup>†</sup>	--
<b>Lorsque vous êtes seul(e) chez vous en soirée ou la nuit, comment vous sentez-vous pour votre sécurité face à la criminalité?</b>			
Pas du tout inquiet(ète)	76	77	80
Un peu inquiet(ète)	19	20	18
Très inquiet(ète)	4 <sup>†</sup>	3	2
Ne sait pas/Refus	--	--	--
<b>De façon générale, êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre sécurité personnelle face à la criminalité?</b>			
Satisfait(e)	36	39	47
Assez satisfait(e)	52	52	46
Un peu insatisfait(e)	6 <sup>†</sup>	4	4
Insatisfait(e)	--	2	2
Ne sait pas/Refus	5 <sup>†</sup>	4	1

<sup>1</sup> Ne comprend que les répondants qui ont pratiqué ces activités.

<sup>2</sup> Comprend les personnes qui sont arrivées au Canada entre 1995 et 1999.

<sup>3</sup> Comprend les personnes qui sont arrivées au Canada avant 1995.

-- Nombres infimes.

Nota : <sup>†</sup> Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %.

Les chiffres peuvent ne pas totaliser 100 % parce qu'ils ont été arrondis.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1999.

Tableau 4

## Perceptions du système de justice de la population immigrante récente âgée de 15 ans et plus, 1999

	Population immigrante récente âgée de 15 ans et plus									
	Total	Bon travail	Travail passable	Mauvais travail	Ne sait pas/Refus	Total	Bon travail	Travail passable	Mauvais travail	Ne sait pas/Refus
	(en milliers)					%				
<b>Quel genre de travail votre police locale fait-elle quand il s'agit...</b>										
d'avoir une attitude ouverte?	531	288	84	25 <sup>†</sup>	134	100	54	16	5 <sup>†</sup>	25
d'assurer la sécurité des citoyens?	531	298	124	34 <sup>†</sup>	75 <sup>†</sup>	100	56	23	6 <sup>†</sup>	14
de faire respecter la loi?	531	315	110	26 <sup>†</sup>	81	100	59	21	5 <sup>†</sup>	15
d'informer le public sur la prévention des ac	531	222	133	58	119	100	42	25	11	22
de répondre rapidement aux appels?	531	220	84	22 <sup>†</sup>	205	100	41	16	4 <sup>†</sup>	39
<b>Quel genre de travail font les tribunaux criminels quand il s'agit ...</b>										
de faire en sorte que l'accusé ait un procès	531	162	130	36 <sup>†</sup>	204	100	30	24	7 <sup>†</sup>	38
d'établir la culpabilité ou l'innocence de l'ac	531	114	141	51	225	100	22	27	10	42
d'aider la victime?	531	131	123	67	210	100	25	23	13	40
de rendre justice rapidement?	531	134	138	63	196	100	25	26	12	37
<b>Quel genre de travail le système carcéral fait-il quand il s'agit ...</b>										
de surveiller et contrôler les prisonniers?	531	122	103	43 <sup>†</sup>	263	100	23	19	8 <sup>†</sup>	50
d'aider les prisonniers à devenir des citoye	531	115	93	46	277	101	22	18	9	52
<b>Quel genre de travail le système de libération conditionnelle fait-il quand il s'agit ...</b>										
de mettre en liberté des détenus qui ne so	531	96	122	65	248	100	18	23	12	47
de surveiller les personnes en liberté condit	531	92	109	52	279	100	17	21	10	53

<sup>†</sup> Comprend les personnes qui sont arrivés au Canada entre 1995 et 1999.

Nota : <sup>†</sup> Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %.

Les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux parce qu'ils ont été arrondis.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1999.